

Parlons Vélo ! Municipales 2020

Questionnaire pour Saint-Girons

Introduction

Si quelques questions sont spécifiques à la commune de Saint-Girons, la plupart concernent l'ensemble de la communauté de communes du Couserans-Pyrénées. Toutes les listes candidates aux élections municipales 2020 des communes du Couserans peuvent donc répondre à ce questionnaire.

Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

Action n°1 :

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables. *A mettre en oeuvre au niveau de la communauté de communes, avec un budget annuel d'au moins 500'000 euros.*

Action n°2 :

Désigner un ou une responsable (madame ou monsieur vélo) et mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 4 fois par an.

Action n°3 :

Former l'ensemble des technicien·ne·s en lien avec le vélo aux spécificités de ce mode de déplacement.

Développer un réseau cyclable cohérent

Action n°4 :

Créer un réseau express vélo qui permette de relier les vallées du Lez et du Haut-Salat à Saint-Girons où la jonction avec les voies vertes venant de Foix et de Prat soit assurée, de même que la liaison vers les voies vertes de Haute-Garonne.

Action n°5 :

Créer des pistes cyclables larges, continues et sécurisées, c'est-à-dire séparées physiquement des piétons et des voitures sur les axes à forte circulation suivants : -

- du carrefour de Kercabanac jusqu'à Eycheil
- depuis Castillon-en-Couserans jusqu'à Saint-Girons
- depuis la fin de la voie verte venant de Prat, au niveau du carrefour du CHAC, jusqu'à l'entrée de la ville de Saint-Girons
- depuis la fin de la voie verte venant de Foix jusqu'à l'entrée de la ville de Saint-Girons

Action n°6 :

Mettre en place des itinéraires cyclables jalonnés pour relier et rejoindre les pôles d'attractivité : usine de la Moulasse, CHAC, zone commerciale de Saint-Lizier et les différents lycées de la ville de Saint-Girons

Action n°7 :

Créer un réseau d'itinéraires cyclables jalonnés inter-quartiers et d'agglomération pour l'ensemble de la communauté de communes : depuis Saint-Girons vers Seix et le Haut-Salat, vers Castillon et la vallée du Lez, vers Prat et la Bas-Salat, vers la Bastide-de-Sérou et le Séronnais.

Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

Action n°8 :

Arrêter tout projet de construction de grande infrastructure routière destinée aux véhicules motorisés. tout particulièrement le projet de "pénétrante" destiné à désengorger l'accès à Saint-Girons depuis la Haute-Garonne, qui mobilise une importante somme du budget public ; cet argent pourrait être alloué à la mobilité douce et aux aménagements cyclables.

Action n°9 :

Généraliser la vitesse de circulation à 30 km/h en modifiant l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs) et développer des zones de rencontre là où le trafic est très limité. Cette disposition peut s'appliquer à la ville de Saint-Girons, mais aussi à tous les villages du Couserans.

Action n°10 :

Mener une réflexion sur la place du stationnement en abordant les questions telles que l'instauration d'un stationnement payant ou à durée limitée (type zone bleue), la limitation des possibilités de stationnement dans les rues avec double-sens cyclable, les sanctions pour les véhicules stationnés sur les trottoirs ou l'incitation au stationnement à l'extérieur de la ville (foirail, piscine).

Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo**Action n°11 :**

Soutenir les associations de services vélo (vélo-écoles, ateliers de réparation) et mettre des locaux à disposition de ces associations.

Promouvoir une culture vélo**Action n°12 :**

Créer une "journée sans voiture". Une fois par année, dans le cadre de la semaine de la mobilité en septembre